AGRICULTURES
& TERRITOIRES
CHAMBRE D'AGRICULTURE
MEURTHE-ET-MOSELLE

Communauté de Communes Mad & Moselle
REÇU LE :
30 JUIL. 2021
2 bis, rue Henri Poulet
54470 THIAUCOURT

Monsieur Le Président
Communauté de Communes
Mad et Moselle

BP 90016

54470 Thiaucourt Regnieville Cedex

Etudes-Aménagement-
Environnement

Votre correspondant:
Philippe LEROY

Laxou
5 rue de la Vologne
54520 Laxou
Tél : 03 83 93 34 10
Fax : 03 83 93 34 00
Email : accueil@meurthe-et-moselle.chambagri.fr

Antenne de Briey
33 rue René Dorme
54150 Briey
Tél : 03 82 46 17 81
Fax : 03 82 46 38 83

Antenne de Lunéville
6 rue Antoine Lavoisier
54300 Moncel lès Lunéville
Tél : 03 83 74 19 59
Fax : 03 83 73 78 40

Laxou, le 16 juillet 2021

Monsieur le Président,

Par courrier en date du 04 mai 2021, vous nous avez transmis pour avis le projet d'élaboration du Plan Local d'Urbanisme de la commune de MAMEY, arrêté le 15 avril 2021.

Après étude du projet, nous avons l'honneur de vous faire part de nos observations :

L'article 2 du règlement de la zone A (P.30) stipule que les constructions agricoles doivent être édifiées à au moins 75 mètres par rapport à l'axe de la route départementale n°6.

Nous vous proposons que cette restriction ne concerne pas les bâtiments d'exploitation agricole. Aussi, nous vous demandons d'apporter cette précision dans le règlement de la zone concernée.

En conséquence, nous vous informons que **nous émettons un avis favorable au projet de PLU sous réserve de la prise en considération de nos observations.**

Enfin, à l'issue de la procédure, nous vous serions reconnaissants de nous faire parvenir un exemplaire du P.L.U approuvé

Nous vous prions d'agréer, Monsieur Le Président, l'expression de nos sincères salutations.

Le Président

Laurent ROUYER

REPUBLIQUE FRANÇAISE
Etablissement public
loi du 31/01/1924
Siret 18542003700019
APE 9411Z
www.meurthe-et-moselle.chambagri.fr